

TROILUS SÉLECTIONNÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR BÉNÉFICIER DE L'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ FILON EN APPUI À L'AVANCEMENT DES PROJETS MINIERES STRATÉGIQUES

Le 27 juillet, 2026, Montréal (Québec) – Corporation minière Troilus (TSX : TLG; OTCQX : CHXMF; FSE : CM5) (« Troilus » ou la « Société ») a le plaisir d'annoncer que le projet Troilus a été sélectionné par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts du Québec, l'honorable Kateri Champagne Jourdain, parmi les premiers projets à bénéficier de Filon, un service d'accompagnement spécialisé mis en place par le gouvernement du Québec afin de renforcer la coordination gouvernementale et de soutenir l'avancement des projets miniers stratégiques dans le cadre du processus provincial d'autorisation.

Annoncée dans le cadre de la Stratégie québécoise pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2025-2031, Filon vise à renforcer la coordination entre les ministères et organismes gouvernementaux participant au processus d'autorisation des projets admissibles. Grâce à une équipe de spécialistes du domaine minier, l'accompagnement contribuera aux échanges entre les promoteurs de projets et les ministères et organismes gouvernementaux responsables de délivrer les permis et autorisations tout en maintenant le cadre rigoureux d'évaluation environnementale du Québec.

De plus, l'accompagnement spécialisé Filon s'inscrit dans un contexte d'efforts plus larges déployés par les gouvernements du Québec et du Canada afin d'améliorer l'efficacité, la clarté et la prévisibilité des processus réglementaires applicables aux grands projets. Plus tôt cette semaine, les deux gouvernements ont annoncé une entente de principe visant à mettre en œuvre l'approche « Un projet, une évaluation », dans le but d'harmoniser les évaluations environnementales provinciales et fédérales, de réduire les chevauchements tout en maintenant un processus rigoureux d'évaluation environnementale. Ensemble, ces initiatives témoignent de l'engagement croissant des gouvernements du Québec et du Canada à soutenir le développement responsable des projets liés aux minéraux stratégiques.

Le projet Troilus figure parmi les premiers projets visés par l'accompagnement spécialisé Filon ce qui reflète son importance stratégique pour les objectifs du Québec en matière de minéraux critiques ainsi que son stade avancé de développement. Troilus a déposé son étude d'impact environnemental et social (« ÉIES ») pour le projet Troilus d'or et de cuivre en juin 2025 et poursuit actuellement les travaux d'ingénierie détaillée ainsi que les démarches de financement du projet. En juin 2026, le projet a obtenu une allocation d'énergie de 70 MW de la part d'Hydro-Québec et du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (« MEIE »).

Justin Reid, chef de la direction de Troilus, a commenté : « *Nous sommes honorés que le gouvernement du Québec ait reconnu le projet Troilus comme l'un des premiers projets à bénéficier*

de l'accompagnement spécialisé Filon. En tant que l'un des projets d'or et de cuivre les plus importants et les plus avancés en développement au Québec, Troilus est bien positionné pour contribuer à la croissance économique du Québec et soutenir sa stratégie à long terme en matière de minéraux critiques. Nous saluons les initiatives qui favorisent une meilleure collaboration entre les instances gouvernementales tout en maintenant un processus d'autorisation rigoureux et transparent, et nous remercions le gouvernement du Québec pour son engagement continu envers le développement responsable des projets miniers stratégiques au Québec. »

Kateri Champagne Jourdain, ministre des Ressources naturelles et des Forêts a commenté : « *Troilus est un projet minier d'envergure qui permettra de mettre en valeur les importantes ressources en or et en cuivre du Québec. Le projet contribuera à renforcer notre économie, à créer des retombées durables pour le Nord-du-Québec et à consolider le rôle du Québec parmi les grandes juridictions minières. Avec Filon, l'entreprise pourra compter sur un accompagnement spécialisé pour faire progresser son projet. »*

Grâce à Filon, Troilus bénéficiera d'un accompagnement spécialisé de la part d'experts du domaine minier dans le cadre d'échanges avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux du Québec responsables de délivrer les permis et autorisations nécessaires à l'avancement du projet. Grâce à ce service, chaque projet sera accompagné par un expert qui aura le rôle de guider et de référer les entreprises dans leurs démarches administratives, d'identifier les nœuds et de faciliter ainsi les échanges avec les différents ministères concernés. Cet accompagnement devrait favoriser un processus d'autorisation plus efficace et plus prévisible, et contribuer à l'avancement du projet dans les délais prévus. La sélection du projet Troilus dans le cadre de Filon constitue une nouvelle étape importante alors que la Société poursuit son avancement vers une décision de construction.

À propos de Corporation minière Troilus

Corporation minière Troilus est une société minière canadienne en phase de développement qui se concentre sur l'avancement systématique de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus vers la production. Troilus se situe dans les territoires miniers de premier rang du Québec, au Canada, où elle possède un vaste territoire de 435 km² dans la ceinture de roches vertes de Frotet-Evans. Une étude de faisabilité terminée en mai 2024 appuie une exploitation minière à ciel ouvert de grande envergure, d'une durée de 22 ans et d'une capacité de 50 000 tpi, positionnant ainsi Troilus comme un projet phare en Amérique du Nord.

Pour plus de renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications d'entreprise

+1 (647) 276-0050

info@troilusmining.com

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs et à l'information prospective

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs comprennent notamment, sans s'y limiter, les déclarations concernant les retombées de la participation de la Société à l'initiative Filon ainsi que la probabilité que celle-ci favorise une collaboration accrue et une meilleure

coordination avec les autorités réglementaires. En règle générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes tels que « prévoit », « s'attend à », « ne s'attend pas à », « est prévu », « budget », « planifié », « estime », « projette », « a l'intention de », « poursuit », « anticipe », « n'anticipe pas », « croit », ou de variantes de ces termes et expressions, ou encore par des déclarations selon lesquelles certaines mesures, certains événements ou certains résultats « pourraient », « peuvent », « devraient », « seront », « seraient » ou « seront réalisés », « surviendront » ou « seront atteints ». Les énoncés prospectifs sont fondés sur certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils s'avéraient inexacts, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de Troilus diffèrent de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés. Ces déclarations et ces renseignements reposent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures ainsi que le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Parmi les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs figurent notamment les fluctuations des devises, le contexte économique mondial, la dilution, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations réels de Troilus et ceux exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs, y compris, sans s'y limiter, l'absence d'assurance que le ou les programmes d'exploration de la Société permettront d'accroître les ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources et des réserves minérales; le degré élevé d'incertitude inhérent aux études de faisabilité et aux autres études minières et économiques, qui reposent dans une large mesure sur diverses hypothèses; les variations du prix de l'or et des autres métaux; les fluctuations des taux de change; les variations du coût des fournitures et de la main-d'œuvre; l'obtention des approbations nécessaires; la disponibilité du financement requis pour le développement du projet; les incertitudes et les risques liés au développement de projets miniers; les incertitudes générales d'ordre commercial, économique, concurrentiel, politique et social; les prix futurs de l'or et des autres métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries de main-d'œuvre; les risques environnementaux et les autres risques propres à l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes décrits dans la plus récente notice annuelle de la Société, dans ses rapports techniques et dans les autres documents d'information continue déposés sous le profil de la Société à www.sedarplus.ca. Bien que Troilus ait tenté de cerner les facteurs importants susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent de ceux prévus, estimés ou envisagés. Rien ne garantit que ces énoncés se révéleront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon importante de ceux qui y sont anticipés. Par conséquent, les lecteurs ne devraient pas accorder une confiance excessive aux énoncés prospectifs. Troilus n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent.